

SOUTIEN TOTAL AUX PERSONNELS EN GRÈVE EN SEINE-SAINT-DENIS ET EN ÎLE DE FRANCE !

La question est posée des AG partout pour décider la grève jusqu'au retrait du « *choc des savoirs* » et à la satisfaction des revendications !

Depuis lundi 26 février, jour de rentrée de la zone C, de nombreux établissements de Seine-Saint-Denis (académie de Créteil) sont en grève sur le mot d'ordre « *Pas de moyens, pas de rentrée* ». Des centaines de personnels ont manifesté à Paris le 26 février, puis devant la DSDEN du 93 le 27. Des AG départementales réunissant 150 à 200 participants ont décidé la reconduction. Dans le même temps, des établissements se sont mis en grève, des assemblées générales se sont réunies ou s'organisent, à Paris, dans les départements du Val d'Oise (95), des Hauts de Seine (92), de l'Essonne (91) (académie de Versailles)...

Ce mouvement de grève résulte de la colère qui monte depuis début janvier dans les écoles et établissements contre les centaines de suppressions de postes prévues à la rentrée 2024 par le budget d'austérité imposé à coup de 49.3, contre les mesures du « *choc des savoirs* », à commencer par les groupes de niveau en 6^{ème} et 5^{ème}. Colère désormais exacerbée par l'annonce de 700 millions d'euros de coupes supplémentaires dans le budget de l'Education nationale (soit l'équivalent de 8 000 à 11 000 suppressions de postes), dans le cadre des 10 milliards de coupe supplémentaires dans le budget de l'Etat, décidées par décret du ministre Bruno Lemaire le 22 février.

Il s'inscrit dans la continuité de la grève et de la manifestation nationale du 25 janvier contre l'acte 2 de l'école inclusive, de la grève du 1^{er} février contre le « *choc des savoirs* », mais aussi du mouvement d'exaspération générale qui, depuis plusieurs semaines, dresse des milliers de personnels, la plupart du temps avec les parents d'élèves, dans des opérations « *collège mort* », des grèves, des rassemblements devant les DSDEN, les rectorats, etc., pour défendre les heures, les postes, les classes, pour empêcher l'instauration des groupes de niveau...

Il survient dans une situation sociale générale rendue inflammable par l'acharnement du président Macron et de ses ministres à poursuivre leur programme de guerre sociale contre l'ensemble des travailleurs (loi immigration, acte 2 de la loi Travail, durcissement de la réforme de l'assurance chômage...), sur fond d'accélération de marche à la guerre au plan mondial. Un acharnement fracturant le pays et provoquant des résistances comme la mobilisation des agriculteurs qui a remis à l'ordre du jour la question du blocage du pays pour stopper les contre-réformes gouvernementales et gagner sur les revendications, à commencer par celle, centrale pour tous les salariés de « *pouvoir vivre de leur travail* ». D'autres secteurs se sont, depuis, mis en mouvement : les taxis, les électriciens, les contrôleurs SNCF...

Le ministère de l'Education nationale n'échappe pas à la crise : Nicole Belloubet, quatrième ministre nommée en l'espace de six mois, fait face au rejet massif du « *choc des savoirs* ». Retardant la publication des textes refusés lors du

GROUPES DE NIVEAUX



CSE du 8 février, elle cherche à appliquer la réforme coûte que coûte, prévoyant de rendre ses arbitrages début mars et annonçant d'ores et déjà le recours à des personnels contractuels pour mettre en place les groupes de niveau.



Ce n'est pas ce que veulent les personnels

Ce qu'ils veulent c'est l'allègement des effectifs dans les classes, le maintien de toutes les options et dédoublements, l'abondement des DHG, la création de tous les postes statutaires nécessaires, l'augmentation des salaires tout de suite et sans contre partie, l'abandon du Pacte, le retrait des groupes de niveau et de toutes les mesures du « choc des savoirs »... Et ils cherchent les moyens de l'action efficace pour gagner.

Le SNFOLC déclare son soutien total à la mobilisation des personnels de Seine-ST-Denis et d'Île de France. Avec la FNEC FP-FO, il considère pour sa part que le gouvernement ne nous laisse pas d'autre choix que d'organiser la grève tous ensemble jusqu'à le faire céder, ce qui nécessite, pour y parvenir, de tenir partout les AG d'établissements, les AG de secteurs regroupant des délégués de plusieurs établissements et / ou les AG inter-degrés.



La situation en Seine-Saint-Denis et en Île de France pose la question de la généralisation de la grève au plan national et de sa reconduction pour contraindre la ministre Belloubet à retirer le « choc des savoirs » et à répondre aux revendications.

Afin d'aider à cette généralisation, les militants SNFOLC agissent sans attendre pour réunir les personnels en Heure Syndicale et en AG, pour lister les revendications précises et pour décider la grève. Dans le même temps, le SNFOLC prépare la conférence nationale du 29 mars contre le « choc des savoirs », en défense des disciplines, des diplômes nationaux et du droit à l'inscription, afin d'aider au regroupement de centaines de délégués d'établissements venant de tout le pays pour discuter et décider ensemble des dispositions pouvant être prises au plan national pour déclencher et généraliser la grève jusqu'à l'abandon du « choc des savoirs » et à la satisfaction des revendications.